

RAPPORT PRÉSENTÉ À L'ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE DU MANITOBA

Le Comité permanent du développement social et économique présente son sixième rapport :

Réunion :

Le Comité s'est réuni le 9 septembre 2015, à 18 heures, dans la salle 255 du palais législatif.

Questions à l'étude :

- Projet de loi 10 — *Loi modifiant la Loi sur les municipalités/The Municipal Amendment Act*;
- projet de loi 13 — *Loi modifiant la Loi sur l'aménagement du territoire (circonscriptions spéciales d'aménagement du territoire)/The Planning Amendment Act (Special Planning Areas)*;
- projet de loi 20 — *Loi modifiant la Loi sur les architectes/The Architects Amendment Act*;
- projet de loi 21 — *Loi modifiant la Loi sur les ingénieurs et les géoscientifiques/The Engineering and Geoscientific Professions Amendment Act*;
- projet de loi 24 — *Loi modifiant la Loi sur la conservation de la faune et la Loi sur la pêche/The Wildlife Amendment and Fisheries Amendment Act*;
- projet de loi 31 — *Loi sur les urbanistes professionnels/The Registered Professional Planners Act*.

Composition du Comité :

- M^{me} ALLAN (présidente);
- M^{me} la ministre BRAUN;
- M. le ministre CALDWELL;
- M. CULLEN;
- M. le ministre DEWAR;
- M. EICHLER;
- M. le ministre NEVAKSHONOFF;
- M^{me} OSWALD;
- M. PIWNIUK;
- M. SMOOK.

Le Comité a élu M^{me} OSWALD à la vice-présidence.

Exposés oraux :

Le Comité a entendu trois exposés des personnes mentionnées ci-après sur le projet de loi 13 — *Loi modifiant la Loi sur l'aménagement du territoire (circonscriptions spéciales d'aménagement du territoire)/The Planning Amendment Act (Special Planning Areas)* :

Diane Gray	CentrePort Canada Inc.
Frances Smee	M.R. de Rosser
Jim McLandress	Autorité aéroportuaire de Winnipeg

Le Comité a entendu trois exposés des personnes mentionnées ci-après sur le projet de loi 20 — *Loi modifiant la Loi sur les architectes/The Architects Amendment Act* :

Judy Pestrak	Ordre des architectes du Manitoba
Verne Reimer	Particulier
Ralph Stern	Particulier

Le Comité a entendu trois exposés des personnes mentionnées ci-après sur le projet de loi 21 — *Loi modifiant la Loi sur les ingénieurs et les géoscientifiques/The Engineering and Geoscientific Professions Amendment Act* :

David Grant	Particulier
Grant Koropatnick	Association des ingénieurs et des géoscientifiques du Manitoba
Vicki Poirier	Particulier

Le Comité a entendu l'exposé de la personne mentionnée ci-après sur le projet de loi 24 — *Loi modifiant la Loi sur la conservation de la faune et la Loi sur la pêche/The Wildlife Amendment and Fisheries Amendment Act* :

Brian Strauman	Manitoba Wildlife Federation
----------------	------------------------------

Le Comité a entendu l'exposé de la personne mentionnée ci-après sur le projet de loi 31 — *Loi sur les urbanistes professionnels/The Registered Professional Planners Act* :

Exposés écrits :

Le Comité a reçu quatre exposés écrits des personnes mentionnées ci-après sur le projet de loi 21 — *Loi modifiant la Loi sur les ingénieurs et les géoscientifiques/The Engineering and Geoscientific Professions Amendment Act* :

Alan Pollard	Particulier
Bev Pike	Particulier
Don Osman	Particulier
Roger Rempel	Particulier

Le Comité a reçu deux exposés écrits des personnes mentionnées ci-après sur le projet de loi 31 — *Loi sur les urbanistes professionnels/The Registered Professional Planners Act* :

Joe Masi	Association des municipalités du Manitoba
Braden Smith	Ville de Winnipeg

Projets de loi étudiés et dont il a été fait rapport :

(N° 10) — *Loi modifiant la Loi sur les municipalités/The Municipal Amendment Act*

Le Comité a convenu de faire rapport de ce projet de loi avec l'amendement suivant :

Il est proposé que l'article 2 du projet de loi soit amendé, dans la version française, par substitution, à l'alinéa 147.1(2)a), de ce qui suit :

a) d'une majorité qualifiée de ses membres, laquelle consiste de 50 % des voix plus deux;

(N° 13) — *Loi modifiant la Loi sur l'aménagement du territoire (circonscriptions spéciales d'aménagement du territoire)/The Planning Amendment Act (Special Planning Areas)*

Le Comité a convenu de faire rapport de ce projet de loi sans amendement.

(N° 20) — *Loi modifiant la Loi sur les architectes/The Architects Amendment Act*

Le Comité a convenu de faire rapport de ce projet de loi sans amendement.

(N° 21) — *Loi modifiant la Loi sur les ingénieurs et les géoscientifiques/The Engineering and Geoscientific Professions Amendment Act*

Le Comité a convenu de faire rapport de ce projet de loi sans amendement.

(N° 24) — *Loi modifiant la Loi sur la conservation de la faune et la Loi sur la pêche/The Wildlife Amendment and Fisheries Amendment Act*

Le Comité a convenu de faire rapport de ce projet de loi sans amendement.

(N° 31) — *Loi sur les urbanistes professionnels/The Registered Professional Planners Act*

Le Comité a convenu de faire rapport de ce projet de loi sans amendement.

La présidente,

Rapport présenté par :

M^{me} ALLAN

Le 9 septembre 2015